



Maison des personnes handicapées de la Marne

50 Avenue du Général Patton
51000 Châlons-en-Champagne
03.26.69.52.02
communication@mdph51.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 septembre 2021

La Maison des personnes handicapées de la Marne à l'écoute des usagers

Lancement officiel du site de la MDPH

Avoir accès à l'information à tout moment rapidement était une demande du public qui a suscité la transition numérique pour laquelle la MDPH continue d'œuvrer. La création d'un site internet s'est alors imposée comme une importante priorité, répondant à plusieurs ambitions :

- Une information claire, complète et simple à consulter. Mdp51.fr est un lieu de ressources où l'internaute, handicapé ou non, retrouve facilement l'information qu'il recherche tant sur l'activité propre de la MDPH que sur les thématiques intéressant l'ensemble des acteurs du champ du Handicap.
- Des téléservices toujours plus personnalisés à la disposition du public pour une plus grande proximité y compris en dehors des heures d'ouverture :
 - Prise de rdv
 - Dépôt de demandes en ligne (prochainement consultation de l'état d'avancement de son dossier et dépôt de pièces par l'utilisateur)
 - Un annuaire des acteurs du Handicap
 - Un chatbot (agent conversationnel) pour trouver des réponses rapides
- La possibilité également de consulter les personnes handicapées sur leurs ressentis et sur la satisfaction qu'elles tirent du service public MDPH. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'un comité éditorial a été constitué à l'aube du projet en collaboration avec les partenaires

En cela, le site internet est au cœur de la stratégie numérique de la MDPH et du Département via son schéma départemental en faveur des personnes handicapées.

Rendez-vous sur www.mdp51.fr !

La satisfaction des usagers

Grâce au concours de la Caf et à l'investissement du public, la mesure de satisfaction des usagers de la MDPH de la Marne, initiée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), a rencontré une large participation en 2020, avec plus de 1000 réponses exprimées et un taux de satisfaction de 90%.

Pour 2021, la MDPH a l'ambition de doubler cette participation afin de recueillir plus de retours et d'affiner encore la qualité de ses services.